

Signature de 8 000 autorisations de forage de puits

Dossier de la rédaction de H2o
February 2021

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a confirmé que 8 000 autorisations de forage de puits ont été signées à l'échelle nationale. "Une circulaire interministérielle a été signée avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement et de l'Agriculture et du Développement rural pour répondre à 15 jours le délai d'étude des demandes d'autorisation de forage de puits", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse lors de la mise en service du projet d'alimentation en eau potable dans les communes de Ibn Ziad et de Messaoud Boudjeriou. Cette autorisation est conditionnée par l'accord de l'Agence nationale des ressources en eau qui vérifie la présence de ressources hydriques, a-t-il ajouté.

Agence Presse Service (Alger) - AllAfrica